Elle poursuit la Poste et son PDG pour harcèlement

Publié le 04/09/2014 à 07:55

Tribunal

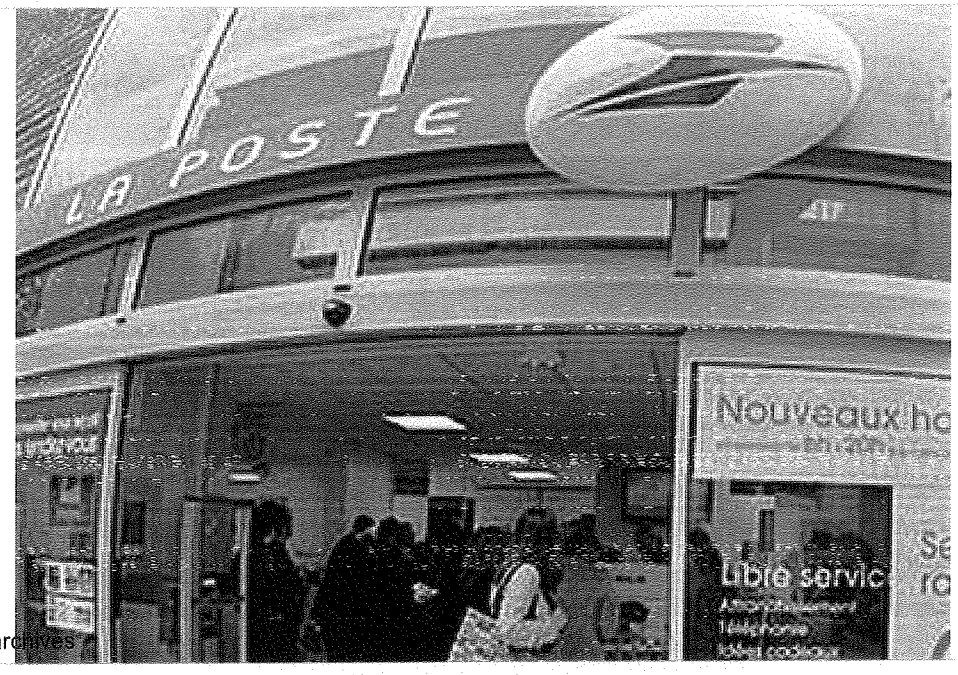

/DDM, archives

Reprochant à la Poste «mise au placard», «missions fantômes», «pressions» pour la pousser à démissionner, une ancienne cadre poursuit aujourd'hui au tribunal l'entreprise et notamment son ancien PDG Jean-Paul Bailly pour harcèlement moral et discrimination.

Sortie en 1993 de la prestigieuse Ecole nationale des postes et télécommunications (ENSPTT) Astrid Herbert-Ravel devient en 2001 responsable des ressources humaines au service financier à la délégation Ile-de-France, chapeautant 35 000 personnes.

A l'arrivée d'un nouveau supérieur l'année suivante, elle se plaint de harcèlement moral et sexuel et cherche à changer de service. Pour cette affaire initiale, les faits sont prescrits.

Pendant neuf ans, Mme Herbert-Ravel a tenté de régler l'affaire en interne, selon ses avocates, Mes Christelle Mazza et Elodie Maumont.

Période pendant laquelle, la plaignante affirme avoir été «mise au placard», installée dans un bureau entre l'escalier de secours et les toilettes, loin des bureaux des collègues de son service, ou «oubliée» en congé maladie. Elle se plaint de «propos humiliants et vexatoires». Elle a connu dépression et tentative de suicide.

Cette situation «grave» était «parfaitement connue du président de la Poste, Jean-Paul Bailly, ainsi que de tous les dirigeants du groupe», affirme la défense de la plaignante. Pour l'avocat de la défense, qui plaidera notamment la nullité et l'irrecevabilité des poursuites, elle «en veut à la Poste de ne pas avoir fait une carrière digne d'elle-même» et dénonce le caractère «totalement démesuré» de sa demande de dommages et intérêts : 1,255 million d'euros.

La Dépêche du Midi

JUSTICE (/ACTU/FRANCE/JUSTICE/)

J'aime 0 g+1 0 Tweeter 0

AILLEURS SUR LE WEB

- À quoi sert le haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères ? (http://www.la-croix.com/Actualite/Europe/A-quoi-sert-le-haut-representant-de-l-UE-pour-les-affaires-etrangeres-2014-08-31-1199226) (la Croix)

A LIRE AUSSI

- Petits flans de légumes au saumon (http://www.ladepeche.fr/article/2014/09/02/1943708-petits-flans-de-legumes-au-saumon.html)
- Photo volée de Julie Gayet : deux responsables de Closer condamnés